



Info Luttes

N°10

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

4 avril 2018

infoluttes76@orange.fr

La puissance des grèves ferait-elle peur à Monsieur Macron ?

L'Union départementale CGT, appelle à venir jeudi 5 avril à 10h au CHU, pour appuyer les hospitaliers en « accueillant » le Président des riches comme il se doit. Il est plus que temps que les revendications de toutes les catégories soient entendues.

Mais le Directeur général du CHU adresse un courrier aux syndicats d'hospitaliers qui se conclut ainsi :

« Vous avez compris que les services de la Présidence de la République pourraient décider d'une annulation de la visite, y compris au dernier moment, si les conditions de sécurité, tant pour le Président de la République, que pour l'hôpital et les patients qu'il accueille, n'étaient pas réunies ».

De quoi a peur Monsieur Macron ?

La grève très puissante des cheminots, engagée les 3 et 4 avril contre l'ouverture à la concurrence, contre les rapports Duron et Spinetta et en défense du statut, a commencé à changer la donne. La grève reconductible à la collecte des déchets à Dieppe (100% de gréviste), la grève au CH du Rouvray, les grèves dans la métallurgie chez Dresser, puis Frémach, et maintenant chez FEV (ex D2T), montrent la volonté des salariés à se défendre, avec la CGT, et le plus souvent dans l'unité.

De quoi a peur Monsieur Macron ?

Le gouvernement porte l'entière responsabilité de la tension et du blocage dans le pays. C'est le gouvernement qui refuse de négocier sur les demandes des cheminots et les propositions CGT en procédant par Ordonnances et par diktat. C'est le gouvernement qui gèle les salaires de la fonction publique et veut maintenant casser le statut (c'est le fameux « contrat social » de Darmanin). C'est le gouvernement et ses prédécesseurs qui cassent l'Hôpital public, sans entendre ni les personnels, ni les médecins. C'est le gouvernement et le MEDEF qui méprisent les salariés du privé et veulent leur retirer tout droit. C'est le gouvernement qui méprise et ponctionne les retraités.

L'Union départementale appelle salariés, retraités, chômeurs et jeunes, en toute responsabilité à se rassembler, dans le CHU à 10 h le 5 avril pour que les revendications soient portées devant Monsieur Macron.

Les chiffres de la grève des cheminots en Normandie

Aujourd'hui 3 avril 2018, on comptabilise 1057 participants dans les divers sites de la région avec un effectif du GPF d'environ 5200.

Les premiers chiffres de grévistes déclarés (D2I) et fournis par l'entreprise démontrent une même tendance avec près de 60% dans le périmètre « Mobilités » pour 50% en 2014. Ils sont de l'ordre de 81% chez les « Roulants ».

Nationalement dans une dimension GPF et pour tous les cheminots soumis à D2I, le pourcentage de grévistes déclarés est de 48% pour 38% toute population.

Collecte des déchets en grève à l'Agglo Dieppe-Maritime.



Mardi 3 avril, les éboueurs se sont mis en grève avec la CGT pour obtenir une augmentation salariale et l'amélioration des conditions de travail. Devant l'absence de réponse du Président de l'Agglo, Monsieur Boulier, la grève a été reconduite. Mercredi 4 avril : 100% de grévistes.

Un solide piquet de grève bien organisé, rassemble les salariés, près du Rond-Point d'Intermarché à Dieppe.

Venez les saluer, venez les soutenir, pour obliger le Président d'Agglo à négocier.

Action chez FEV (ex D2T) à Saint-Etienne du Rouvray

Le mardi 03 avril 2018, la CGT a appelé suite à la décision de la majorité des salariés, à une grève de 11 h00 à 15h00 pour exiger :

- ➔ 6% d'augmentation, dont une partie pour une augmentation générale pour tous,
- ➔ Un budget additionnel pour les augmentations contractuelles, conventionnelles et la politique jeune,
- ➔ La suppression de la prime exceptionnelle basée sur des critères que personne ne maîtrise !!

Le mouvement a été suivi par 70% des salariés. A l'heure où nous écrivons nos camarades sont en réunion avec la direction. **La suite dans le prochain info luttés**



Le Président Macron à Rouen le 5 avril
Communiqué
de l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime

Le Président Macron est annoncé en visite au CHU de Rouen jeudi 5 avril, au moment où :

- Les personnels des Hôpitaux et des EHPAD se mobilisent pour des effectifs, et pour arrêter les fermetures de lits et de services organisées au moyen de l'asphyxie budgétaire et des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT).
- Les salariés de Carrefour se mobilisent par la grève contre les licenciements, les fermetures de magasins, et pour l'augmentation des salaires.
- Les étudiants, les enseignants et les personnels, manifestent pour le droit aux études et pour défendre les diplômes nationaux.
- Les éboueurs sont très nombreux en grève.
- Les cheminots sont massivement en grève (aucun train n'a circulé le 3 avril en Seine Maritime)

Le Président et son gouvernement prétendent ne rien voir, ne rien entendre et la Ministre des transports se permet de déclarer le 2 avril concernant les cheminots : « *C'est quoi le problème ?* »

Le problème ? C'est l'avalanche de mesures gouvernementales qui cassent une par une toutes les garanties collectives (le Code du travail, les conventions collectives et les statuts, les retraites et la Sécu) et les services publics. Le problème ? Ce sont des mesures prises brutalement contre l'immense majorité de la population, salariés, retraités, jeunes, étudiants comme chômeurs au profit seulement du CAC 40 et des riches. Le problème ? C'est un Président et un gouvernement qui parlent de dialogue mais utilisent la matraque des ordonnances, organisent une campagne contre les cheminots et contre le droit de grève, piétinent toute justice sociale et réduisent systématiquement les droits syndicaux.

L'intersyndicale du CHU (CGT, FO, Solidaires, CFTD, CFTC) appelle à un rassemblement à 9h30 le jeudi 5 avril. Nous appelons tous les syndicats à rejoindre cette initiative :

RASSEMBLEMENT JEUDI 5 AVRIL à 10 h
devant l'anneau central du CHU

Il s'agira d'appuyer tous les secteurs en lutte et en grève.

Il s'agira de réaffirmer l'ensemble de nos revendications comme l'abrogation des lois Rebsamen, El Khomri et des Ordonnances Macron, la défense des statuts et des conventions collectives, l'interdiction des licenciements et des suppressions de postes, l'augmentation générale des salaires, des traitements et des pensions, la défense de notre système de retraite, le refus de la réforme ferroviaire, de celle du baccalauréat, de l'accès à l'université.

Voilà ce que nous irons dire le 5 avril à Monsieur Macron.



L'avenir énergétique se décide dans la convergence des luttes au présent !

Gagner le Service Public de l'énergie du XXIème siècle, Gagner le statut de l'énergéticien du XXIème siècle.

L'histoire rappelle à l'ensemble de nos gouvernants et du patronat (les mêmes en ce moment !?) que les travailleurs, et plus largement la population, lorsqu'ils se révoltent pour un avenir social plus radieux, alors TOUT est POSSIBLE !

Dans une période où tout concourt à une

déstructuration massive du secteur de l'énergie (Loi sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, loi sur la Transition Énergétique, loi PACTE à venir...) n'est-il pas temps de faire entendre la voix des travailleurs de l'énergie pour que le XXIème siècle soit un siècle d'avancées sociales dans l'électricité, le gaz et le renouveau minier ?

La FNME CGT est, et sera force de propositions dans les alternatives sociales, économiques et dans la lutte des travailleurs.

C'est ainsi que la FNME CGT revendique le renouveau industriel dans l'énergie et les mines. La démarche enclenchée pour le renouveau minier en France afin de retrouver notre souveraineté populaire dans l'extraction des matériaux pour alimenter l'Industrie en est le premier exemple.

Les enjeux climatiques nécessitent par ailleurs que le secteur industriel de l'énergie soit entièrement axé vers la réduction des gaz à effet de serre. Cette décision politique n'est plus compatible avec la mise en concurrence de l'énergie.

Il nous faut revenir rapidement à un NOUVEAU service public de l'énergie !

Première étape, arrêter la mise en concurrence des concessions hydrauliques (Barrages...) en créant un service d'Intérêt Général des usages des eaux de surface, arrêter la fermeture des sites de production d'électricité thermiques nécessaire à l'équilibre production et consommation (ils ont peu d'impact sur la facture CO2 annuelle, moins de 1 % des émissions), arrêter la fermeture dogmatique des centrales nucléaires (technologie n'émettant

que peu d'émissions de CO2), mettre en place un programme de Recherche et Développement ambitieux (captage et retraitement du CO2, énergies renouvelables, stockage, nucléaire génération IV et fusion, recyclage des déchets nucléaires...), enfin, reprendre la maîtrise publique sur le développement des énergies renouvelables (mettre de la coordination et de la cohérence à leur développement là où actuellement c'est l'anarchie).

Deuxième étape, gagner un statut commun à l'ensemble des travailleurs de l'énergie. Le dumping social entre entreprises de l'énergie n'est plus supportable. Les appétits des industriels de l'énergie sont tels qu'ils cherchent en permanence à baisser les droits des travailleurs de l'énergie (créations de filiales, salarié.es hors statut des IEG ou des mines, attaques des droits actuels).

L'ensemble de ces revendications semblent ambitieuses, pour autant elles sont à portée de nos mobilisations, le monde attend une véritable organisation de la société pour répondre à la limitation du réchauffement climatique. **C'est le sens du Service Public que la FNME CGT propose.**

Pourquoi nous refuse-t-on le débat sur 20 ans de libéralisation du secteur énergétique européen ?

La FNME CGT le revendique depuis de nombreuses années à l'échelle nationale comme à l'échelle européenne. Aucun écho des politiques à ce jour.

TOUT le monde sait qu'il s'agit d'un fiasco et que seul l'intérêt financier prime au détriment de celui de la souveraineté énergétique et écologique.

Notre avenir passe par une lutte et des mobilisations d'ampleur pour que l'Intérêt Général redevienne le sens de l'avenir énergétique.

Aucune organisation autre qu'un service public 100 % public ne peut répondre aux besoins des usagers et des salarié.es.

C'est pour l'Intérêt Général que la FNME CGT revendique :

- *Le bilan de la déréglementation du secteur de l'énergie et la fin du marché de l'énergie,*
- *La structuration sociale et industrielle de chacune des filières énergétiques,*
- *L'organisation d'un nouveau Service Public de l'énergie,*
- *Un statut de l'énergéticien de très haut niveau pour l'ensemble des Travailleurs du secteur de l'Energie.*

Dès à présent il nous faut discuter et débattre entre travailleurs de l'énergie de ce que nous aspirons pour l'avenir de l'énergie. Réunissons-nous dans les équipes de travail, en assemblée générale pour définir les modalités de mobilisations et de luttes permettant de peser sur le débat public, sur l'opinion et sur les décisions politiques et industrielles.

Le 18 avril, la FNME CGT rendra public son projet élaboré avec les travailleurs **POUR UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC EN REPOSE A L'INTERET GENERAL**. Une conférence de presse nationale sera organisée au siège de la CGT.

La FNME CGT propose aux salarié.es 3 mois de luttes qui commencent cette semaine pour faire progresser nos revendications et **le 19 avril 2018 devra être une nouvelle grande étape** dans la mobilisation interprofessionnelle pour un nouveau Service Public de l'Energie du XXIème siècle.

Les syndicats de la FNME CGT sont à vos côtés pour organiser les débats, les mobilisations et les luttes. Ils seront force de propositions pour que les travailleurs et les travailleuses de l'énergie puissent s'exprimer.

Montreuil, le 3 avril 2018